



# LISTE DES DELIBERATIONS ADOPEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

## DU 12 JANVIER 2026

La réforme des règles de publicité des actes, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022, supprime le compte-rendu synthétique du Conseil Municipal. Celui-ci est remplacé par la publication d'une liste des délibérations examinées en séance, dans la semaine qui suit celle-ci.

Les délibérations sont consultables sur [www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr) et en mairie de Marsilly.

Le procès-verbal qui retrace le déroulement de la séance, les positions et votes des conseillers, sera publié après avoir été arrêté par le Conseil Municipal lors de la séance suivante.

Les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil Municipal convoqué le 19 décembre 2025 pour une réunion prévue le 6 janvier 2026 n'ont pu être examinés lors de cette séance, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT qui précise que si le quorum n'est pas atteint après une première réunion, une nouvelle réunion peut se tenir au moins trois jours plus tard et délibérer valablement quel que soit le nombre de membres présents, le Conseil Municipal a été convoqué 6 janvier 2026, pour une réunion fixée au 12 janvier 2026.

\* Arrêt des procès-verbaux des séances du 16 décembre 2025 et du 6 janvier 2026.

COMPETENCES	N°	Titres	Sens des votes
AFFAIRES GENERALES	26.01	Approbation du choix du déléguataire et du contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation d'un point d'accueil du public et d'une offre de services gratuits et marchands dans la cabane communale du Port de la Pelle	Membres en exercice : 18 Nombre de membres présents : 07 Nombre de membres ayant donné procuration : 01 Nombre de votants : 08 Abstentions : 00 Suffrages exprimés : 08 Votes pour : 08 Votes contre : 00 <b>ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>
FINANCES	26.02	Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour l'aménagement d'un terrain multisports	Membres en exercice : 18 Nombre de membres présents : 08 Nombre de membres ayant donné procuration : 01 Nombre de votants : 09 Abstentions : 00 Suffrages exprimés : 09 Votes pour : 09 Votes contre : 00 <b>ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS</b>

Fait à Marsilly, le 13 Janvier 2026

Le Maire  
Hervé PINEAU